

## GRAMMAIRE : ANALYSE

### Je vais à Paris. à Paris: complément de lieu de verbe aller.

Pendant des années, l'analyse de *à Paris*, dans la phrase *Je vais à Paris*, ne provoquait aucune hésitation : *à Paris* exprime un lieu, les compléments exprimant un lieu s'appellent des compléments circonstanciels de lieu. Et voilà.

Mais la grammaire distributionnelle est passée par là, qui étudie comment les mots sont ...distribués dans la phrase. Si c'était resté au niveau de l'étude ...

Malheureusement, c'est devenu presque l'unique critère d'analyse.

Voici ce qu'on trouve dans les manuels récents ou sur Internet :

\*\*\*\*\*

Si un complément ne peut pas être supprimé ni déplacé, c'est un complément d'objet

Si un complément peut être supprimé ou déplacé, c'est un complément circonstanciel.

Les uns sont essentiels, les autres sont non-essentiels.

\*\*\*\*\*

Et les élèves, sans jamais faire appel à une quelconque réflexion sur le sens des phrases, ont dû les manipuler dans tous les sens, parfois avec de grandes étiquettes adhésives (quelle énergie perdue!), à la façon du bon Bourgeois pour sa Belle Marquise.

Passons sur la perplexité des enfants qui doivent trancher entre essentiel et non essentiel :

*Tu diras à Jean que je l'attendrai à 15 heures, devant le kiosque à journaux.*

Le lieu et l'heure, non essentiels ? Bravo pour mon rendez-vous loupé !

Le plus ennuyeux, c'est que les critères déplaçable/ non-déplaçable, supprimable/ non/supprimable, se sont révélés invalides.

EN PARTICULIER DANS LES PHRASES DU TYPE JE VAIS À PARIS, Je réside à la campagne etc.

( Certains manuels, plus prudents, disent : le compl. circ. est généralement déplaçable et presque toujours supprimable. Ce qui prouve que ce n'est pas une règle et que c'est inutilisable)

Pourquoi cela ne fonctionne-t-il pas avec *Je vais à Paris* ?

PARCE QUE À PARIS, DANS CETTE PHRASE, N'EST PAS UNE CIRCONSTANCE DE L'ACTION.

Une circonstance , c'est ce qui **entoure** un fait ( de circumstare = se tenir AUTOUR)

Considérons les deux phrases suivantes :

a) Il a acheté un appartement à Paris

b) Il va à Paris

À Paris n'a pas du tout le même statut dans les deux phrases :

- Dans a) l'action est d'*acheter un appartement*. A Paris n'est qu'une circonstance. ( importante d'ailleurs, essentielle même pour son porte-monnaie et certainement pas neutre dans son choix )

- Dans b), l'action , c'est d'*aller à Paris*. Aller à Paris est l'action elle-même, le fait central. A Paris fait corps avec le verbe. Ce n'est pas une circonstance de l'action.

J'ai ironisé sur le terme *essentiel* dans la phrase précédente. Mais ici, bien sûr, il peut être utilisé au sens propre : aller à Paris constitue la signification fondamentale de la phrase.

Voilà pourquoi il faut indiquer comme fonction :

**Je vais à Paris : complément de lieu de verbe aller.**

et a pris soin d'ôter le terme circonstanciel.

On peut dire que c'est grâce à la nouvelle grammaire qu'on a pointé ce statut particulier de certains compléments. Pour autant, nous n'avons aucune raison d'adopter leur terminologie ESSENTIEL/SUPPRIMABLE, etc qui ne fait que troubler les choses, qui est souvent erronée et qui ne fait pas avancer la réflexion des élèves.

Complément de lieu du verbe aller. C'est juste, c'est précis, c'est complet.

Cécile Revéret